



Rechercher

ok

## Point d'actualité sur les négociations de Couperin avec Springer

[précédente](#)

1er décembre 2017

### **Les négociateurs et négociatrices de Couperin sont entrés dans une phase de négociation difficile avec Springer. Quelques informations de la Direction de l'Information des sciences et techniques (DIST) du CNRS et du RNBM.**

Pour les négociateurs et négociatrices de [Couperin.org](#), toutes les propositions de Springer sont jugées inacceptables et comportent, pour la reconduction de l'offre d'abonnement au bouquet principal dite "big Deal", une hausse de prix d'au moins 1,5 % par an et pendant 3 ans. Les prix des abonnements, aujourd'hui purement électroniques pour l'essentiel, sont en hausse constante depuis deux décennies, occasionnant chez les très gros éditeurs des bénéfices fantastiques alors que les budgets de la Documentation sont en baisse constante.

Cette situation est d'autant plus difficile à accepter qu'une proportion non négligeable et croissante (au minimum de 9 % selon l'éditeur, mais probablement plus proche de 15 %) des articles contenus dans les revues concernées par les abonnements est désormais librement disponible puisque leurs auteurs (ou leurs institutions) ont déjà payé les frais de mise à disposition du public réclamés par Springer.

Les communautés ont commencé à se mobiliser à l'international pour se dégager de cette spirale inflationniste comme, par exemple, l'[Université de Montréal](#) qui s'est désabonnée en 2016 du bouquet complet ou encore le [Danemark](#) qui demande de meilleurs prix et plus de services pour les chercheur.e.s.

Pour que les négociations françaises puissent s'inscrire dans ce mouvement et réussir à sortir du cycle des augmentations, il faut accepter le risque de coupure des accès en janvier : les chercheurs ne pourraient consulter les contenus des articles parus en 2018 dans les revues diffusées par Springer que par des voies de substitution ("dépôts" de prépublications HAL et ArXiv, réseaux sociaux, etc.), les articles parus avant 2018 demeureraient accessibles pour les établissements de l'ESR. Plus précisément, selon les termes des contrats précédents, pendant au moins deux ans et sans frais supplémentaire, les chercheur.e.s conserveraient l'accès à une grande partie des archives des ressources acquises jusqu'en 2017 inclus :

- ▶ les ressources figurant dans le contrat de chaque établissement abonné (lequel est la trace historique de leurs abonnements antérieurs aux accès aux bouquets électroniques) ;
- ▶ les ressources acquises de manière définitive dans le cadre du projet [Istex](#) (des origines à 2014 pour les revues Springer), accessibles via le [portail Maths](#).

[Accueil](#) [Contact](#) [Plan du site](#) [Crédits](#) [Fil RSS](#)